



Communiqué de presse

16 décembre 2016

Le Conseil d'administration adopte le budget 2017 de Radio France

Un budget qui porte les projets de développement de Radio France et s'inscrit dans sa trajectoire financière de retour à l'équilibre en 2018

Le Conseil d'administration s'est réuni vendredi 16 décembre 2016 sous la Présidence de Mathieu Gallet. Il a adopté le budget 2017 de l'entreprise.

Le budget 2017 constitue la deuxième étape de la trajectoire du retour à l'équilibre en 2018 ; il doit permettre de soutenir les priorités stratégiques de Radio France et de financer ses projets de développement.

Pour 2017, conformément à la trajectoire financière définie dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) 2015-2019, **le budget est construit sur 682,9 M€ en ressources et 689,6 M€ en charges**. Il prévoit un déficit de **6,7 M€**, inférieur de 9,8 M€ par rapport au budget 2016. Par rapport à l'exercice 2015 où le déficit s'élevait à 13,9 M€, ce déficit est en amélioration de 7,2 M€.

Les moyens alloués à Radio France pour 2017 doivent permettre à l'entreprise de mener à bien la stratégie définie dans le COM :

- Consolider la position de Radio France comme média de service public de référence dans un paysage radiophonique et numérique en pleine mutation. Radio France poursuivra la stratégie de complémentarité éditoriale mise en place en 2014 et la dynamique engagée sur les chaînes nationales et le réseau France Bleu. Pour permettre à l'entreprise de s'adapter aux nouveaux usages d'écoute de la radio, les moyens alloués aux projets numériques augmentent de 1,5 M€ et s'élèvent à 11,2 M€ dont 7,2 M€ en fonctionnement et 4 M€ en investissement.
 - Affirmer le rôle de Radio France comme acteur majeur de la musique et de la culture, sous l'impulsion de la direction de la musique et de la création culturelle désormais réorganisée et renforcée, en vue d'affirmer la singularité du projet artistique et musical de Radio France. La mise en œuvre de cet objectif sera soutenue notamment par une activité d'études et de marketing relationnel visant à permettre une meilleure connaissance des publics.
 - Travailler à la modernisation de l'entreprise sur le plan des outils de production et de gestion et poursuivre le programme de réhabilitation de la Maison de la radio.
- **La Contribution à l'audiovisuel public (CAP) de fonctionnement s'élève à 577,7 M€**, en hausse de 0,5 M€ par rapport au COM en lien avec la nouvelle offre franceinfo.

- **Les ressources propres de Radio France pour 2017**, en hausse de 2,8 M€, s'élèvent à 72,2 M€ et représentent 11% du chiffre d'affaires de Radio France, conformément à l'objectif ambitieux de développement des recettes prévu dans le COM. Les recettes attendues intègrent 42,9 M€ de recettes publicitaires, dont 1,7 M€ de recettes issues de la publicité digitale. Les recettes publicitaires hertziennes sont en hausse de 0,9 M€ par rapport au budget 2016.
Radio France prévoit aussi de générer 2,9 M€ de recettes de billetterie, en hausse de 0,7 M€ et de poursuivre le développement des autres ressources propres liées à la diversification et aux activités d'édition.
- **Le budget 2017 prévoit un plan d'économies soutenu de 5,3 M€ sur les charges externes**, grâce à une politique d'achats et de consommation rigoureuse. Des économies seront aussi réalisées sur les **charges financières** grâce à une saine gestion de la trésorerie.

Conformément à ses engagements, **Radio France poursuivra ses efforts sur la masse salariale** qui représente près de 60% des charges d'exploitation et s'établit à 400,4 M€ (en baisse de 1,4 M€ par rapport au budget 2016).

Cet objectif sera atteint grâce à la mise en œuvre de plusieurs mesures : 90 non-remplacements de départs naturels, nombre identique à celui du budget 2016, la réduction du nombre de CDD à hauteur de 20 CDD sur l'année 2017, notamment grâce à une meilleure anticipation des départs en congés et prises de RTT.

- Pour mener à bien ses projets, Radio France préserve son **budget d'investissement qui s'élève en 2017 à 68,6 M€**, dont 4 M€ seront consacrés à des investissements sur des projets numériques, en hausse de 0,5 M€ (3,5 M€ en 2016) afin de stabiliser et enrichir les sites et applications mobiles de Radio France et de lancer la plateforme d'écoute et de vidéo à la demande de France Musique.
L'entreprise consacrera 12,5 M€ aux moyens techniques qui concernent les besoins récurrents, les infrastructures, la modernisation des outils, notamment le nouvel outil de système d'information gestion, 2,9 M€ au patrimoine immobilier et matériels techniques des stations du réseau France Bleu, 1,2 M€ au titre de la sécurité informatique et 42,9 M€ à la poursuite des travaux de réhabilitation, dont 4,1 M€ sont consacrés à la rénovation et mise en sécurité des studios moyens.
- Pour financer la mise en œuvre de ces différents projets d'investissements, **Radio France bénéficiera en 2017 d'un soutien de l'Etat conformément au COM :**
 - Une CAP d'investissement de 34,5 M€ ;
 - Le second versement de 27,5 M€ à la fin du premier semestre 2017 de la dotation en capital de 55 M€.

Le budget intègre le coût supplémentaire de la **nouvelle offre franceinfo pour Radio France qui est évalué pour 2017 à 3,7 M€** dont 2,6 M€ dédiés à la masse salariale et 1,1 M€ de frais de fonctionnement.